Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 92 (1965)

Heft: 1-2

Artikel: Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-233834

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Conteur du 15 juillet a parlé déjà des mots béloce (prunelle) et bélocier (prunellier), mais la place a manqué pour en finir avec ce sujet.

Le bélocier s'appelle en patois beloci ou belossi : « On pou eintâ déi premâi su lé belossi », on peut greffer des pruniers sur des prunelliers, dit Mme Odin.

Bélosse et bélossier, ainsi que bélossière (terrain produisant des bélosses) se retrouvent en toponymie. Henri Jaccard (Essai de toponymie, p. 30) ne cite pas moins de quatorze lieux-dits ayant cette origine, parmi lesquels Belossier à Noville, la Bélossettaz à Lavigny et la Belossière à Hermance. Il y a en France, dans le département de la Mayenne, une localité nommée La Belosse.

Pour certains auteurs, l'étymologie de béloce est inconnue; selon Albert Dauzat, il s'agirait d'une racine gauloise, donc également helvète.

Et si la « boîte » manque au bosset. On le siphonne avec succès

dit Edouard Moudon dans « Trois verres à la cave ».

Le mot bosset (petit tonneau), encore plein de vigueur chez nous, est inconnu du français moderne, tout autant que bossette ou bossaton, alors qu'en ancien français il était bien vivant, mais s'écrivait bocel.

Godefroy en cite de nombreux exemples; en voici deux: « Il portat un vuid (vide) bocel al pressoir »; « ele ovri (ouvrit) un bocel plain de let, si li dona a boivre ».

Il semble qu'en Suisse romande il ne se soit jamais écrit bocel, mais bosset dès les temps les plus reculés. C'est du moins ce qui paraît ressortir de ce pittoresque texte fribourgeois de 1425: « Que ly rectour de la fabrique mette en la maison de la curaz ung bosset de bon vin roge por aministrar vin por chanta les messes. »

Boille, dit Mme Odin, « vase couvert, en bois ou en fer-blanc, dans lequel on porte le lait sur le dos ». (Les Neuchâtelois disent bouille, de même que certains provinciaux français.)

Le mot existait en vieux français, mais cette boille-là contenait du vin, du moût ou des raisins foulés plutôt que du lait, ainsi qu'on peut l'inférer de la phrase suivante, tirée de l'Ordonnance de Salins, qui fut en vigueur de 1492 à 1549: « Que nuul ne soit si hardy de mener au temps de vendanges aulcunes boilles que ne soient bonnes et souffisantes. »

Il semble bien que chez nous aussi les boilles aient servi jadis à transporter autre chose que du lait; c'est ce qui ressort de cette remarque de Mme Odin, bonne connaisseuse de la vie de nos « anciens » : « Autrefois, on s'en servait pour toutes sortes d'autres usages. »

Albert Chessex.